

SCI de Trémargat

Société au capital social variable.
Greffe du Tribunal de Commerce
de Saint-Brieuc.
N° d'immatriculation au R.C.S.
de Saint-Brieuc : 794 334 243.

Bulletin de souscription.

Je soussigné(e), Nous soussignons,¹

| | | |
|-----------|----------------|-------------------------------|
| Nom : | Mail : | Nombre de parts souscrites |
| Prénom : | Téléphone(s) : | |
| Adresse : | | |

| | | |
|-----------|----------------|-------------------------------|
| Nom : | Mail : | Nombre de parts souscrites |
| Prénom : | Téléphone(s) : | |
| Adresse : | | |

verse(versons)¹ la somme de €,

Valeur nominale de la part : 100 €

(en espèces, par chèque libellé à l'ordre de la "SCI de Trémargat")¹

en complément des parts que nous détenons déjà dans cette société.

Fait à _____ Le _____
Signature(s)

Pour les couples mariés : En cas d'associé unique, l'autre conjoint devra signer la reconnaissance au verso.

1 : Rayer la mention inutile

RECU

La Société Civile Immobilière "SCI de Trémargat"

Reconnaît avoir reçu le

La somme de € (En espèces, par chèque)¹

De la part de

Correspondant à _____ part(s) supplémentaires de cette société

Société au capital social variable.
Greffe du Tribunal de Commerce
de Saint-Brieuc.
N° d'immatriculation au R.C.S.
de Saint-Brieuc : 794 334 243.

Pour la société
"SCI de Trémargat"
Un Gérant

soit un nombre total de parts et de voix lors des votes de l'assemblée :

| | | |
|--|-------|------|
| | parts | voix |
| | parts | voix |

Courriel : sci-tremargat@orange.fr

Adresse Postale : SCI de Trémargat - Vincent Munin - 5 Porz Don - 22110 TREMARGAT

Téléphones : Olivier Jégou : 02 96 36 56 07 - François Clément : 02 96 36 52 18

"SCI de Trémargat"

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

marié(e) sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de _____, le

lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle et judiciaire.

Conformément à l'article 6 des statuts de la société "SCI de Trémargat"

reconnait qu'il (qu'elle) a été averti(e) par leur conjoint(e) de la constitution de la société "SCI de Trémargat" et de la possibilité qui lui est donné(e) par l'article 1832-2 du Code Civil, d'entrer personnellement dans cette société, en qualité d'associé(e).

déclare qu'il (qu'elle) ne veut pas user de la faculté qui lui est ainsi offerte et qu'il (qu'elle) renonce expressément à revendiquer la qualité d'associé(e) pour la moitié des parts souscrites par son conjoint (sa conjointe) dans la société "SCI de Trémargat"

Date et Signature

(précédée de la mention manuscrite, "Lu et approuvé, bon pour pouvoir")

.....